

Chargé(e) de mission Insertion / Formateur (-trice) pour l'« Unité Culture ».

2 postes à pourvoir : 1 mi-temps et 1 temps plein (un poste en remplacement, l'autre en CDI)

Missions principales :

- Accompagner des bénéficiaires du RSA artistes / porteurs de projets culturels orientés par le Département de la Haute-Garonne (Direction de la Coordination et du Développement Social).

Descriptif de la mission :

- Accueil des bénéficiaires. Il s'agit d'artistes le plus souvent issus des secteurs du spectacle vivant ou des arts plastiques, bénéficiaires du RSA, artistes ou techniciens.
- Diagnostic des situations, évaluation de la viabilité des projets ; formalisation de plans d'actions (étapes, échéances, solutions alternatives).
- Accompagnement des bénéficiaires dans leur parcours de retour à l'emploi et à l'autonomie économique en fonction de leur profil, des réalités de l'emploi et des situations de chaque secteur.
- Apports techniques : juridique, social, fiscal, dans le domaine des arts plastiques et du spectacle vivant, modalités de structuration.
- Relais avec les professionnels du secteur et de l'environnement local
- Lien avec les prescripteurs des actions (entretiens, bilans intermédiaires...).
- Interventions complémentaires dans le cadre de l'activité de l'Unité Culture sur des actions de formation ou de conseil.

Profil :

- Bonne connaissance des secteurs culturels et de la création artistique, ses acteurs, son organisation, ses enjeux actuels.
- Connaissance des acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation, du fonctionnement du RSA et du régime de l'intermittence du spectacle.
- Capacités pédagogiques.
- Connaissances techniques spécifiques au secteur culturel : spectacle vivant / arts plastiques. Il s'agit des questions réglementaires, juridiques, sociales et fiscales.
- Travail au sein d'une équipe spécialisée.
- Maîtrise des techniques d'entretien individuel
- Capacités rédactionnelles et gestion administrative des prestations

Conditions

Contrat de travail régi par les dispositions de l'Accord Collectif applicable au sein de l'Association, grille de salaire selon expérience

Poste à temps plein 35h, à pourvoir dès que possible, pour un remplacement

Candidatures à envoyer :

Par courriel : p.cabero@ucrm l'attention de Pascal CABERO – coordonnateur de l'unité Culture.